

<https://www.snetap-fsu.fr/Baisse-des-taux-de-promotion-pour-les-corps-ingenieur-e-d-Etude-et-Recherche-au-9291.html>



Baisse des taux de promotion pour les corps ingénieur-e d'Étude et Recherche au ministère de l'Agriculture

- Métiers - Ingénieur-e IAE IPEF -

Date de mise en ligne : mercredi 17 décembre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Un [arrêté publié ce jour au Journal officiel](#) fixe les taux de promotion pour l'année 2026 concernant certains corps de fonctionnaires de catégorie A du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire. Et les chiffres confirment nos craintes : la filière formation-recherche subit un affaiblissement.

Des baisses brutales pour les ingénieur-e-s de recherche et d'études

Après des années de stagnation, c'est désormais une baisse franche qui frappe les ingénieur-e-s de recherche et les ingénieur-e-s d'études. La comparaison entre l'arrêté précédent (période 2023-2025) et celui paru ce jour révèle un recul préoccupant :

Taux de promotion	Corps et grades	Taux 2023-2025	Taux 2026	Évolution
	Ingénieur de recherche hors classe	15 %	10 %	-5 points
	Ingénieur d'études hors classe	10 %	8 %	-2 points

Un nouveau coup porté à la filière recherche

Cette dégradation s'inscrit dans un contexte déjà délétère que nous dénonçons depuis des mois. Après les catégories B et C touchées cet été, c'est désormais certains corps de catégorie A qui voient des perspectives d'évolution de carrière encore réduites. Ce recul des taux de promotion s'ajoute au scandale de la refonte de l'IFSE.

Nos conditions de travail se détériorent, les promesses de revalorisation se sont évaporées et maintenant ce sont les perspectives d'évolution de carrière qui sont attaquées. Cette mesure matérialise une fois de plus le déni de notre engagement quotidien pour le service public de la recherche et pour l'intérêt général.

Déterminé-es face à cette régression

Loin de nous résigner, nous refusons cette dégradation et nous la dénoncerons dans les instances de notre ministère en imposant des explications de la part de notre administration, tant sur la forme que sur le fond. Comment justifier un tel recul alors que les missions de recherche sont plus que jamais essentielles ?! Nous appelons l'ensemble des collègues de la filière recherche à se mobiliser et à se syndiquer pour la défense de nos métiers, de nos carrières, de nos rémunérations et pour un service public et une filière formation-recherche forte et reconnue à sa juste valeur.

Pour rappel : [Arreté 2023-2025](#)